

Tourisme comme facteur de développement durable

Roman LIVANDOVSKI^{*}, Adriana MANOLICĂ^{**}

Résumé

L'objectif principal de l'article est de présenter le concept et la signification du tourisme durable. On présente la définition de l'Organisation Mondiale du Tourisme qui définit le tourisme durable comme un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, répond aux besoins des visiteurs, de l'industrie, de l'environnement et des communautés hôtes. On souligne les agendas 21 locaux qui ont engagé une démarche territoriale dans le développement du tourisme durable. Une caractéristique fondamentale du secteur du tourisme est sa capacité de relier les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux du développement durable. L'article traite les acteurs du tourisme durable et explique le rôle important des gouvernements dans le développement durable du tourisme.

Mots clé: tourisme, développement durable, tourisme durable.

Introduction

Le tourisme est un secteur de grande importance dans l'économie nationale. Il a une importance particulière sur le plan macroéconomique du fait de sa participation dans le PIB, la part de la population active qu'il occupe, et des recettes touristiques qu'il génère. Au niveau mondial, le tourisme constitue aujourd'hui un levier efficace pour la réalisation des objectifs de croissance durable, de résorption du chômage et de réduction de la pauvreté. Il vise également à concrétiser un développement durable dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

1. Cadre conceptuel

L'idée de développement durable remonte à presque un siècle et fait partie depuis les années 1980 d'un programme de développement mondial, comme le précise le rapport de la Commission Brundtland (WCED, 1987).

^{*}Roman LIVANDOVSKI est Docteur ès sciences, maître de conférences, Académie d'Etudes Economique de Moldavie, Chişinău, Moldavie email : roman_turism@yahoo.com.

^{**}Adriana MANOLICĂ est Docteur ès sciences, professeur, Université Alexandru Ioan Cuza de Iaşi, Roumanie, email : manolicaa@yahoo.com.

Bien que ce rapport ait popularisé le concept de développement durable, le tourisme n'y était pas traité et, jusqu'en 2000, l'idée d'un équilibre entre la conservation des ressources naturelles et culturelles, d'une part, et le développement touristique, d'autre part, était principalement un sujet de discussions théoriques (Gössling *et al.*, 2008).

La reconnaissance du tourisme comme outil potentiel de développement durable a été officialisée sur la scène internationale dans la Déclaration des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement, en 2000, et, après la tenue du Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002), ce rôle est devenu une partie intégrante du programme de mise en œuvre (Tepelus, 2008).

L'énoncé de tels principes de développement durable a accru la pression sur le secteur du tourisme en raison de la nécessité d'améliorer la performance environnementale et contribuer à la protection du patrimoine naturel et culturel, tout en apportant un éventail de retombées socio-économiques, particulièrement pour la destination d'accueil. Dans ce contexte, l'on s'attend à ce que l'industrie du tourisme contribue à l'amélioration des relations Nord-Sud de manière à faire avancer les dossiers de la lutte à la pauvreté et à la faim, de l'égalité, du respect des droits humains, de la santé et de l'éducation.

Des éléments complémentaires tels que le développement durable, le tourisme durable mais aussi certaines autres formes de tourisme doivent être définis si l'on souhaite appréhender le tourisme dans sa dimension durable.

Tout d'abord, le développement durable est défini par le rapport Brundtland comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures, dans sa triple dimension économique, sociale et environnementale (WCED, 1987).

Le tourisme, par sa nature transversale mais aussi structurante pour les territoires, est un des secteurs qui permet le mieux de mettre en œuvre la démarche de développement durable en cohérence avec les autres politiques d'aménagement du territoire, d'infrastructure ou de responsabilité sociale tout en garantissant ainsi son développement à long terme.

Ces trois dimensions ne sont pas à concevoir de manière séparée, mais doivent au contraire s'imbriquer dans une logique systémique. Le tourisme durable participe d'une approche différente et plus globale. Il ne se veut pas un segment isolé mais se conçoit comme un principe de développement durable applicable à tous les types d'activités touristiques, agissant sur les comportements des consommateurs et des producteurs du secteur, et supposant une évolution de ceux-ci, motivés par une culture du changement (Messenger, 2010).

Certains agendas 21 locaux ont engagé une démarche territoriale dans le développement du tourisme durable. Cette stratégie repose sur deux principes:

- Le tourisme durable doit être considéré comme un agrégat de branches afin de susciter des démarches adaptées à chacune ;
- Il a un rôle de levier pour traiter l'ensemble des domaines du développement territorial et les relations entre eux.

Le tourisme durable englobe tous les secteurs et les acteurs du tourisme avec une approche comportementale de production et de consommation liée à la notion de développement durable. Ce n'est pas un nouveau segment du tourisme, c'est une prise de conscience que les trois piliers du développement durable s'appliquent aussi au tourisme et que cela nécessite une modification dans la manière de concevoir le tourisme.

2. Signification du tourisme durable

Une exigence fondamentale du secteur du tourisme, c'est qu'il doit adhérer aux principes du tourisme durable et se concentrer sur la réalisation des objectifs de développement durable.

Le tourisme durable ne doit pas être considéré comme une composante distincte du tourisme, comme un ensemble de produits de niche, mais plutôt comme un état du secteur du tourisme dans son ensemble, qui devrait travailler à devenir plus durable.

Un des aspects les plus problématiques de l'application des principes de développement durable au tourisme concerne sa réelle signification. Cette application trouve l'une de ses plus grandes difficultés dans la définition même du concept. La coexistence de nombreuses définitions sème la confusion, particulièrement chez les consommateurs. La plupart des définitions du tourisme durable, mis à part le problème du biais que comporte toute définition, supposent un équilibre entre les dimensions environnementale, économique et socioculturelle d'un développement à long terme (les « trois piliers »). Un tourisme durable signifie une équité entre les générations, de telle sorte que l'on puisse répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs.

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a défini le tourisme durable comme un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, répond aux besoins des visiteurs, de l'industrie, de l'environnement et des communautés hôtes. L'OMT envisage le tourisme durable comme une forme de tourisme qui (UNWTO and UNEP, 2005):

- Fait un usage optimal des ressources environnementales en préservant les processus écologiques essentiels et en contribuant à la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- Respecte l'authenticité socioculturelle des collectivités d'accueil, conserve leur patrimoine culturel bâti et vivant, ainsi que leurs valeurs traditionnelles, et contribue à la tolérance et à la compréhension interculturelle ;
- Garantit des activités économiques viables à long terme en apportant à tous les acteurs des retombées socioéconomiques équitablement réparties, notamment des possibilités d'emploi et de revenu stables et des services sociaux aux collectivités d'accueil ;
- Exige la participation éclairée de toutes les parties prenantes concernées ainsi qu'une volonté politique forte pour garantir une large participation et un large consensus ;
- Est un processus continu qui exige un contrôle permanent des retombées et, si nécessaire, l'introduction de mesures préventives ou correctives ;
- Maintient un haut niveau de satisfaction des touristes et leur permet de vivre des expériences intéressantes en les sensibilisant aux problèmes de développement durable et en leur faisant mieux connaître les pratiques de tourisme durable.

Plus précisément l'OMT et le PNUE ont identifié 12 objectifs pour un tourisme durable (UNWTO and UNEP, 2005) :

1. La viabilité économique : Pour garantir la viabilité et la compétitivité des destinations et des entreprises touristiques, afin qu'elles puissent continuer à prospérer et générer des bénéfices à long terme.
2. La prospérité locale : Afin de maximiser la contribution du tourisme à la prospérité de la destination hôte, y compris la proportion des dépenses des visiteurs qui est conservée localement.
3. La qualité de l'emploi : Pour renforcer le nombre et la qualité des emplois locaux créés et soutenus par le tourisme, y compris le niveau de rémunération, les conditions de service et de disponibilité à tous, sans discrimination selon le sexe, la race, le handicap ou par d'autres moyens.
4. Équité sociale : Pour obtenir une distribution généralisée des avantages économiques et sociaux du tourisme dans toute la communauté bénéficiaire, y compris l'amélioration des possibilités, des produits et des services offerts aux pauvres.
5. Satisfaction du visiteur : Pour assurer une expérience satisfaisante, sécurisante et enrichissante pour les visiteurs, accessible à tous sans discrimination en fonction du sexe, de race, de handicap ou d'autres moyens.

6. Contrôle local : engager et responsabiliser les communautés locales dans la planification et la prise de décision concernant le développement de la gestion et l'avenir du tourisme dans leur région, en consultation avec les autres intervenants.
7. Bien-être de la communauté : Pour maintenir et renforcer la qualité de vie des communautés locales, y compris les structures sociales et l'accès aux ressources, des équipements et des systèmes de soutien de la vie, en évitant toute forme de dégradation ou d'exploitation sociale.
8. Richesse culturelle : respecter et valoriser le patrimoine historique, l'authenticité de la culture, les traditions et les particularités des communautés d'accueil.
9. L'intégrité physique : Pour maintenir et améliorer la qualité des paysages, urbains et ruraux, et éviter la dégradation physique et visuelle de l'environnement.
10. La diversité biologique : Pour soutenir la conservation des espaces naturels, des habitats et de la faune, et de minimiser leurs dommages.
11. L'efficacité des ressources : Afin de minimiser l'utilisation de ressources rares et non renouvelables dans le développement et l'exploitation des installations et des services touristiques.
12. Pureté de l'environnement : Pour minimiser la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, la production de déchets par les entreprises touristiques et les visiteurs.

Grâce à ces objectifs pour un tourisme durable, on constate que l'agenda du tourisme durable est vaste. Il s'agit donc d'offrir des avantages économiques aux destinations et aux communautés, à travers un secteur touristique compétitif qui crée des emplois. Il s'agit également de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement.

Une caractéristique fondamentale du secteur du tourisme est sa capacité de relier les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux du développement durable et d'agir comme une force motrice pour leur enrichissement mutuel. Ceci est dû au fait que le tourisme est une activité économique fortement dépendante de la préservation de milieux intacts, un patrimoine culturel riche et des communautés accueillantes. La possibilité que le tourisme offre pour apporter des revenus et des emplois par le biais d'expériences culturelles en est justement l'illustration. A son tour, ceci représente une responsabilité importante pour le secteur qui doit faire face aux impacts sociaux, culturels et environnementaux pour son développement et ses opérations.

Le développement d'un tourisme durable exige l'établissement d'un équilibre entre les trois piliers interdépendants de la viabilité ; en pratique, cela signifie de trouver ledit équilibre (UNWTO and UNEP, 2005).

La viabilité économique signifie que les activités touristiques engendrent une prospérité à différents niveaux de la société, dans un souci d'assurer la rentabilité et la viabilité des entreprises et des activités touristiques, de même que, par conséquent, leur capacité de se maintenir à long terme.

La viabilité sociale signifie respecter les droits de la personne et l'égalité des chances pour tous dans la société ainsi que protéger la diversité culturelle. Elle suppose une répartition équitable des bénéfices du développement touristique et des retombées positives pour les collectivités locales, dans un objectif de renforcement de l'autonomie et de lutte à la pauvreté.

La viabilité environnementale signifie conserver et gérer les ressources naturelles et utiliser efficacement ou en moindre quantité celles qui ne sont pas renouvelables. Elle exige des mesures pour réduire la production globale de déchets et accentuer la protection de la biodiversité.

3. Viabilité économique du tourisme durable

Le tourisme durable n'est pas une forme distincte ou spécifique de tourisme. Ce sont toutes les formes de tourisme qui doivent s'efforcer de devenir plus durables.

Rendre le tourisme plus durable, ce n'est pas seulement contrôler et gérer les impacts négatifs du secteur. Le tourisme a ceci de particulier qu'il peut à la fois avoir des retombées économiques et sociales favorables pour les communautés locales et renforcer la sensibilisation et le soutien à la conservation de l'environnement.

Dans le secteur du tourisme, le développement économique et la protection de l'environnement ne doivent pas être considérés comme des forces opposées : ils devraient aller de pair, comme des aspirations qui peuvent et doivent se renforcer mutuellement. Les politiques et les actions entreprises doivent viser à renforcer les bénéfices et à réduire les coûts du tourisme.

Des questions importantes sont ici en jeu. La poursuite de la croissance massive du tourisme est prévue, offrant d'excellentes occasions de faire progresser la prospérité, mais présentant aussi des défis considérables et des menaces potentielles pour l'environnement et les communautés locales si elle n'est pas gérée correctement.

Le changement climatique est reconnu comme étant un problème mondial majeur, comportant des implications significatives pour le tourisme. Parallèlement, la prise de conscience du potentiel que représente le tourisme dans la lutte contre la pauvreté, en apportant des sources de revenus au cœur de certaines des communautés les plus pauvres de la Terre s'accroît.

3.1. Les acteurs du tourisme durable

De nombreux groupes peuvent tirer avantage d'un tourisme plus durable:

- Les entreprises de tourisme, tout en cherchant la rentabilité à long terme, doivent se préoccuper de leur image de marque, des relations avec leur personnel et de leur impact sur l'environnement mondial et sur leur environnement immédiat ;
- Les communautés locales aspirent à une prospérité accrue, sans exploitation ni atteinte à la qualité de la vie ;
- Les défenseurs de l'environnement s'inquiètent des impacts négatifs du tourisme, mais y voient également une source de revenus pour la conservation ;
- Les touristes recherchent des prestations de qualité dans un environnement sûr et attrayant ; ils sont de plus en plus conscients des impacts de leurs voyages.

Pour rendre le tourisme plus durable, les gouvernements doivent prendre en compte les différents points de vue et motivations de ces acteurs et travailler avec eux pour atteindre des objectifs communs.

3.2. Le rôle important des gouvernements

La durabilité est la responsabilité de tous ceux qui sont impliqués dans le secteur du tourisme. La plupart des impacts du tourisme résultent des activités du secteur privé et des touristes eux-mêmes. Il est cependant évident que les gouvernements doivent jouer un rôle de premier plan, si des progrès significatifs vers un tourisme durable sont attendus, et ce, pour les raisons suivantes :

- L'industrie touristique est très fragmentée. Il est difficile pour de nombreuses microentreprises et petites entreprises isolées d'avoir un impact significatif : aussi, une coordination s'impose ;
- Le développement durable touche des questions d'intérêt général : l'air, l'eau, le patrimoine naturel et culturel, la qualité de la vie. De plus, la plupart de ces ressources sont gérées par les gouvernements ;
- Les gouvernements ont à leur disposition la plupart des outils nécessaires pour faire la différence, tels que le pouvoir d'édicter des règlements et d'offrir des incitations économiques, ils ont également à disposition les ressources et les institutions à même de promouvoir et faire connaître les bonnes pratiques.

Les gouvernements doivent créer les conditions d'un contexte qui permette au secteur privé, aux touristes et aux autres acteurs de prendre en compte les questions de durabilité et leur donne les

moyens de le faire concrètement. La meilleure façon d'y parvenir est d'adopter et de mettre en œuvre un ensemble de politiques de développement et de gestion du tourisme élaborées en concertation avec les autres acteurs et articulées autour du développement durable.

Les principes du développement durable mettent l'accent sur la détermination des acteurs locaux et la mise en œuvre de politiques et d'initiatives locales. Cette démarche doit s'inscrire dans un cadre stratégique national favorable.

4. Tourisme et développement durable: une relation particulière

Le tourisme occupe une position spéciale par rapport à la contribution qu'il peut apporter au développement durable et aux défis qu'il pose : d'une part, parce que c'est un secteur dynamique et en plein essor, qui apporte une contribution majeure à l'économie de nombreux pays et destinations locales ; d'autre part, parce que c'est une activité qui crée une relation particulière entre les consommateurs (les visiteurs), les professionnels, l'environnement et les communautés locales.

Cette relation spéciale naît du fait que, contrairement à la plupart des autres secteurs, le consommateur de tourisme (le touriste) se déplace jusqu'au producteur et au produit. Cela induit trois caractéristiques importantes et uniques de la relation entre le tourisme et le développement durable :

- Interaction : en tant qu'activité de services qui consiste à faire découvrir de nouveaux lieux, le tourisme implique par nature de multiples interactions, directes et indirectes, entre les visiteurs, les communautés d'accueil et leur environnement local ;
- Sensibilisation : le tourisme fait prendre conscience aux gens (visiteurs et hôtes) des problèmes d'environnement et des différences entre nations et cultures. Cela peut modifier les attitudes et les préoccupations par rapport aux questions de développement durable, au cours du voyage mais aussi pour toute la vie ;
- Dépendance : de nombreux touristes recherchent des environnements intacts et propres, des aires naturelles attrayantes, des traditions historiques et culturelles authentiques et des hôtes accueillants avec lesquels ils puissent avoir de bonnes relations. Le secteur est donc tributaire de l'existence de ces conditions.

Ce lien étroit et direct crée une situation fragile où le tourisme peut avoir des effets à la fois désastreux et très positifs sur le développement durable.

Du côté des effets positifs, le tourisme peut :

- Etre une source croissante d'opportunités de développement d'entreprises et de création d'emplois, ainsi que de stimulation des investissements et de soutien aux services locaux, même dans les communautés relativement isolées ;
- Conférer une valeur économique tangible aux ressources naturelles et culturelles, ce qui peut se traduire par des revenus directs (dépenses des visiteurs) pour leur conservation et par un soutien accru des communautés locales à la conservation ;
- Etre un facteur de compréhension interculturelle et de paix.
- A l'inverse, du côté des effets négatifs, le tourisme peut :
- Exercer une pression directe sur les écosystèmes fragiles, provoquant la dégradation de l'environnement physique et perturbant la faune et la flore sauvages ;
- Exercer une pression considérable sur les communautés d'accueil et conduire à la désorganisation des sociétés traditionnelles ;
- Etre en compétition pour l'utilisation de ressources rares, principalement le sol et l'eau ;
- Apporter une contribution majeure à la pollution locale et globale ;
- Etre une source de revenus vulnérable et instable, car souvent très sensible aux modifications, perçues ou réelles, de l'état environnemental et social des destinations.

Le résultat est que tous ceux qui jouent un rôle dans le tourisme ont l'énorme responsabilité de reconnaître l'importance de sa durabilité. Le tourisme peut faire beaucoup de bien. Mais il peut aussi être le vecteur de pressions susceptibles de détruire les ressources dont il est tributaire. Si on le développe sans se soucier de sa durabilité, il peut non seulement faire du tort aux sociétés et à l'environnement, mais aussi receler les germes de sa propre destruction.

Du point de vue des gouvernements, les politiques touristiques qui prennent en compte les problèmes économiques, sociaux et environnementaux et qui sont élaborées en ayant présent à l'esprit son pouvoir à la fois destructeur et bénéfique, sont un moyen de canaliser dans la bonne direction les forces résultant de la croissance dynamique du secteur.

Du point de vue des professionnels du tourisme, accepter cette responsabilité ce n'est pas seulement faire preuve de civisme, c'est asseoir ce civisme sur un solide intérêt personnel, car toute atteinte à l'environnement naturel, culturel ou social d'une destination peut conduire à sa destruction ou à la perte de sa valeur en tant que produit touristique. En termes économiques, le développement durable est un moyen de garantir le facteur crucial déjà évoqué : « la viabilité des entreprises et des activités, et leur aptitude à se maintenir à long terme ».

Certains commentateurs et institutions ont laissé entendre que le tourisme durable était une forme particulière de tourisme attirant un marché étroit, sensible aux impacts environnementaux et

sociaux, pour lequel il existe des types particuliers de produits et d'opérateurs et qui se caractérise généralement, contrairement au tourisme de masse, par sa petite échelle. C'est là une méprise dangereuse : il faut qu'il soit bien clair que l'expression « tourisme durable », qui désigne un « tourisme basé sur les principes du développement durable », fait référence à un objectif fondamental : rendre toutes les formes de tourisme plus durables. Le terme doit être employé pour désigner une condition du tourisme, pas un type de tourisme. Correctement géré, le tourisme de masse peut et devrait être aussi durable que le tourisme à petite échelle, dispersé ou axé sur des centres d'intérêt particuliers.

De plus, le tourisme durable ne doit pas laisser entendre qu'il existerait un état « ni » du tourisme. En fait, il est souvent dit que le tourisme pourrait n'être jamais totalement viable : le développement durable du tourisme est un processus d'amélioration permanent.

La confusion concernant la signification de l'expression « tourisme durable » a été accentuée par l'emploi du terme « écotourisme » comme synonyme de tourisme durable. Or, si l'écotourisme adhère aux principes du tourisme durable, il fait explicitement référence à un produit bien spécifique. Il s'agit d'une forme de tourisme pratiquée dans des régions naturelles, comportant une forme d'interprétation du patrimoine naturel et culturel, soutenant la conservation et des communautés autochtones et généralement organisée pour de petits groupes. Le développement de l'écotourisme peut être un outil utile dans le cadre de stratégies générales de tourisme plus durable, comme exposé dans la Déclaration du Québec sur l'écotourisme en 2002.

Ainsi, la définition de l'écotourisme donnée par la Société internationale de l'écotourisme est la suivante : « voyage responsable qui préserve l'environnement des zones naturelles visitées et améliore le bien-être des populations autochtones ». La Déclaration de Québec sur l'écotourisme (2002) reconnaît que l'écotourisme repose sur les principes spécifiques suivants qui le distinguent du concept plus large de tourisme durable :

- Il contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- Il associe les populations locales et autochtones à sa planification, à son développement et à son exploitation, et contribue à leur bien-être ;
- Il propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel de la destination ;
- Il se prête mieux à la pratique du voyage en individuel ainsi qu'aux voyages organisés en petits groupes.

L'OMT a donné la définition complète du tourisme durable, en insistant sur la nécessité de rendre toutes les formes de tourisme durables. En termes simples, le tourisme durable peut être défini comme étant : « Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et

environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil. » (UNESCO, 2002)

Rendre le tourisme plus durable signifie prendre en compte ces impacts et ces besoins dans la planification, le développement et la conduite des activités touristiques. C'est un processus d'amélioration permanent, qui s'applique aussi bien au tourisme urbain et balnéaire qu'au tourisme rural et côtier, de montagne et dans les aires protégées. Il est valable pour toutes les formes de tourisme d'affaires et de loisirs.

Conclusions

Au niveau mondial, le tourisme constitue aujourd'hui un levier efficace pour la réalisation des objectifs de croissance durable, de résorption du chômage et de réduction de la pauvreté. Il vise également à concrétiser un développement durable dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

Le développement d'un tourisme durable exige l'établissement d'un équilibre entre les trois piliers interdépendants de la viabilité ; en pratique, cela signifie de trouver ledit équilibre.

La viabilité économique signifie que les activités touristiques engendrent une prospérité à différents niveaux de la société, dans un souci d'assurer la rentabilité et la viabilité des entreprises et des activités touristiques, de même que, par conséquent, leur capacité de se maintenir à long terme.

La viabilité sociale signifie respecter les droits de la personne et l'égalité des chances pour tous dans la société ainsi que protéger la diversité culturelle.

La viabilité environnementale signifie conserver et gérer les ressources naturelles et utiliser efficacement ou en moindre quantité celles qui ne sont pas renouvelables.

Le tourisme occupe une position spéciale par rapport à la contribution qu'il peut apporter au développement durable, parce que c'est un secteur dynamique et en plein essor, qui apporte une contribution majeure à l'économie de nombreux pays et destinations locales.

References

Gössling, S., Hall, C.M., and Weaver, D.B. (2008), *Sustainable Tourism Futures. Perspectives on Systems, Restructuring and Innovations*, New York: Routledge.

- Messenger, M. (2010), *Le poids économique et social du tourisme*, retrieved from http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/tourisme/acteurs/cnt/poids-economique-social-du-tourisme.pdf.
- Tepelus, C. (2008), Reviewing the IYE and WSSD Processes and Impacts on the Tourism Sustainability Agenda, *Journal of Ecotourism*, 7(1), pp. 77-86.
- UNESCO (2002), *Écotourisme et développement durable dans les réserves de biosphère : expériences et perspectives*, retrieved from <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001277/127757f.pdf>.
- UNWTO and UNEP (2005), *Making Tourism More Sustainable – A Guide for Policy Makers*, United Nations World Tourism Organization, United Nations Environment Programme, Paris.
- WCED (World Commission on Environment and Development) (1987), *Our Common Future*, Oxford: Oxford University Press.